



Mercredi 14 septembre 2022

Objet : Avis de convocation : Assemblée générale des parents

Pour tous les parents de l'école Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube

Date : Mercredi 14 septembre 20212

Heure : 20 h

Lieu : gymnase de l'école

### ORDRE DU JOUR

20 h 05 Ouverture de l'assemblée

#### **1- Mot de bienvenue de la direction**

Sophie souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Elle présente le président sortant Jean-Sébastien Chasle.

#### **2- Mot de bienvenue du président du conseil d'établissement 2021-2022**

Jean-Sébastien souhaite la bienvenue et remercie les nombreuses personnes présentes.

#### **3-Désignation d'un secrétaire d'assemblée**

Sophie Bragdon propose Annie-Geneviève Morel pour remplir ce mandat

#### **4- Adoption de l'ordre du jour**

Jennifer Lessard propose et Karl Dallaire seconde

#### **5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2021**

Andrée-Anne Réhel propose l'adoption du procès-verbal, Mélanie Arsenault seconde

#### **6- Information sur le mandat du conseil d'établissement**

Jean-Sébastien parle du conseil d'établissement comme un lieu d'échange et soulever des idées pour le bien collectif de l'école. D'importantes décisions s'y prennent et il est important d'y participer. Le mandat d'influence entre l'école et le CSSDA est important.

#### **7- Élection des membres parents**

#### **Membres parents 2021-2022 2022-2023**

Jean-Sébastien Chasle - président	Mandat 2 ans terminé
Anik Raymond- vice-présidente	Mandat 2 ans terminé
Marianne Fédérici	Mandat 2 ans terminé
Nicolas Godbout	Mandat 1 an à compléter
Carla Iriarte Tomatteo	Mandat 1 an à compléter
Robin Boulianne	Mandat 1 an à compléter

#### **7.1 Proposition sur la composition du futur conseil d'établissement**

##### **7.2 Nomination des scrutateurs**

##### **7.3 Mise en candidature des parents**

- Marianne Fédérici se représente
- Patrick Fournier se propose
- Geneviève Frenette se propose
- Pascale McDuff Rousseau se propose pour être substitut

##### **7.4 Vote à main levée (ou bulletin secret si demandé) et dépouillement**

Élus par acclamation

**Les 3 personnes élus sont :**

Marianne Fédérici

Patrick Fournier

Geneviève Frenette

Substitut – Pascale McDuff Rousseau

**8. Conseil d'administration**

Le centre de services scolaires est maintenant géré par un conseil d'administration qui est composé de cinq membres parents, cinq membres du personnel et cinq membres de la communauté.

Le conseil d'administration du CSSDA est chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative. Pour en faire partie, il faut être membre du CÉ et représentant au comité de parents

**9. Élection du membre délégué au comité de parents**

Proposition de mandater le conseil d'établissement pour l'élection des membres du coco et du comité de parents

11. Levée de l'assemblée à 20 h 58

Levée d'assemblée Julie Clermont et Renaud Petitclerc

Les parents élus au conseil d'établissement auront une première rencontre le mercredi 21 septembre à 19 h.



Sophie Bragdon  
Directrice

Président (e)